

Le plan d'urbanisme de l'île Seguin adopté dans la douleur

Le plan local d'urbanisme (PLU) qui permet la construction de cinq tours sur l'île Seguin a été adopté hier soir malgré l'opposition d'élus de droite comme de gauche.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Malgré la baisse de la densité de 27 000 m² et la présentation d'une maquette, le député-maire UMP de Boulogne-Billancourt, Pierre-Cristophe Baguet, n'est pas parvenu à amadouer les détracteurs du projet d'aménagement de l'île Seguin conçu par Jean Nouvel. A commencer par son ex-premier adjoint, Thierry Solere (UMP), qui a démissionné le mois dernier, en désaccord sur la densification de l'île et l'édification des tours de grande hauteur : « En persévérant sur la voie qui est la vôtre, vous êtes certain qu'il ne se passera rien jusqu'à la fin de votre mandat, a martelé le vice-président du conseil général qui réclamait un référendum municipal sur le sujet. Votre débat, c'est les tours ou le chaos. Les tours ne se feront pas, c'est le chaos que vous voulez ? »

Plus combatif que jamais, l'ex-maire et toujours sénateur (UMP) des Hauts-de-Seine Jean-Pierre Fourcade a mis

en avant une loi (*lire ci-dessous*) qui selon lui ne laisse aucune chance au plan local d'urbanisme voté hier soir : « Ce projet me paraît difficilement compatible avec le texte qui prévoit que ce PLU doit respecter le schéma directeur de la région Ile-de-France et la loi sur le Grand Paris. »

L'ex-adjointe au maire (Alliance centriste) Dorothee Pineau n'a pas été tendre : « Comme le disait Edgar Faure, ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent » en référence au changement de cap du député-maire qui lors de la campagne des municipales de 2008 promettait 110 000 m² de constructions au lieu des 175 000 m² voulus par le maire de l'époque. Conseillère municipale d'opposition, Agnès Bauche a dénoncé les agissements

passés de Pierre-Christophe Baguet accusé d'avoir « sabordé les projets réussis ». Autre membre de l'opposition de droite, Gérard Askinazi a considéré que le projet conduira à une densité « de 15 % supérieure à celle de La Défense ».

Déjà des recours en perspective

Conseiller municipal et médecin nutritionniste télégénique, Jean-Michel Cohen a dépeint le député-maire comme « le commercialisateur de la ville » et dit de Jean Nouvel « il n'est plus architecte, il communique ». Marie-Hélène Vouette (PS) a, quant à elle, estimé que c'est désormais « à l'Etat d'organiser l'aménagement de l'île Seguin » devant les difficultés rencontrées par la ville. Son collègue Marc Fusina a

invité le maire à « revoir sa copie ». En réponse à ce flot de critiques, Pierre-Christophe Baguet a considéré que « les tours sont dans la cohérence du projet » et que « la concertation sur ce dossier a été exemplaire ». Il s'est aussi vanté d'avoir le soutien du député-maire (Nouveau Centre) d'Issy-les-Moulineaux, André Santini, et du président (UMP) du conseil général, Patrick Devedjian : « Ils ont écrit tous les deux au commissaire-enquêteur » lors de l'enquête publique.

Le maire de Boulogne a emporté un vote favorable à son PLU, mais rien n'est pour autant acquis. Plusieurs associations ont d'ores et déjà annoncé qu'elles déposeraient des recours dans le délai de deux mois que prévoit la loi.

ROBERTO CRISTOFOLI

Cette loi qui peut tout faire capoter

Votée avant-hier et parue hier au « Journal officiel », soit le jour même de l'adoption du plan local d'urbanisme (PLU) par les élus bouloonnais, la loi « visant à faciliter la mise en chantier des projets des collectivités locales d'Ile-de-France » a été évoquée hier soir en conseil municipal de Boulogne-Billancourt par l'ex-maire et sénateur Jean-Pierre Fourcade. En l'occurrence, elle porte bien mal son nom car, de l'avis d'un spécialiste du droit de l'urbanisme, elle est de nature à sérieusement contrarier les projets permis par ce plan local d'urbanisme voté hier soir. Ce PLU doit précisément être conforme aux dispositions prévues au schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif) et la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris. Donc posséder un ratio entre mètres carrés de bureaux et mètres carrés de logements. De l'ordre de 1 m² de bureaux pour 2 m² de logements. Sur l'île Seguin, les seuls logements connus à ce jour sont les résidences pour chercheurs et les chambres d'hôtel, à condition qu'elles soient comptabilisables dans le ratio. Avec cette nouvelle loi qui arrive au bon moment pour les détracteurs du projet, c'est au minimum une bataille juridique âpre qui risque d'occuper le devant de la scène pour quelques longs mois.

R.C.



BOULOGNE-BILLANCOURT, HIER SOIR. Les habitants de Meudon et les défenseurs de l'environnement opposés à la construction de tours sur l'île Seguin se sont invités au conseil municipal.

(LP/J.B.)

Les opposants de Meudon mobilisés

Une manifestation bon enfant, mais une volonté très ferme. Les opposants au projet d'aménagement de l'île Seguin n'ont pas manqué le conseil municipal d'hier soir, au cours duquel ils se sont fait entendre. Peu avant 19 heures, un bus dépose devant l'hôtel de ville une cinquantaine de Meudonnais attendus par autant de Bouloonnais hostiles à la densification de l'île. Tee-shirts blancs sur les épaules, brandissant des affichettes rouges, ils crient « non aux tours » et « on veut une île verte » ! S'ils n'ont guère d'illusions quant à l'issue du vote de la révision simplifiée du

plan local d'urbanisme (PLU) par l'assemblée municipale, ils ne comptent cependant pas en rester là. « On a bien compris que le maire veut passer en force, regrette Jean-Marie Blin, le vice-président d'Environnement 92. Nous continuons à exiger la disparition des tours prévues et la réduction des surfaces de bureaux de 164 000 m² à 50 000 m². »

Associations environnementales et de riverains confirment leur volonté de déposer des recours contre le programme porté par la mairie et par l'architecte Jean Nouvel. « Nous voulons rester sur le PLU voté

en 2005 après d'âpres discussions », complète Luc Blanchard, le trésorier de Val-de-Seine vert. Une ligne de conduite assumée par les membres du « G 8 », ce collectif qui ne se résout pas à l'idée de voir des « châteaux » de 100 m de haut pousser sur l'île Seguin. Un G 8 dont l'un des membres veut croire à une « troisième voie » pour éviter un nouvel échec avec l'ancien site industriel. « Si Seguin doit éviter le bétonnage massif, l'île culturelle ne doit pas non plus aller dans le mur, avance Sylvain Canet, du MoDem. Il faut aboutir. Ensemble. »

JÉRÔME BERNATAS